



Bourse aux dons - Donateurs

La Bourse aux dons est une plateforme de gestion des dons alimentaires. Elle permet de mettre en place une redistribution rapide des invendus, y compris ceux dont la date limite de consommation est rapprochée. Concrètement, elle met en contact des entreprises alimentaires disposant d'invendus et les organisations d'aide alimentaire à la recherche de dons. Les donateurs publient une annonce sur le site pour proposer un don alimentaire. Les receveurs peuvent ensuite parcourir la liste des produits annoncés en temps réel et réserver ceux qui les intéressent.

Comment s'inscrire à Bourses au dons en tant que receveur ?

1. Remplir les critères d'inscription pour devenir un receveur :
 - a. Etre une organisation sans but lucratif ou une entreprise à finalité sociale reconnue dans le secteur de l'aide alimentaire.
 - b. Disposer des enregistrements et autorisations nécessaires auprès de l'AFSCA.
 - c. Adhérer à la Charte de qualité du Receveur.
2. Compléter le [formulaire d'inscription en ligne](#) ou contacter l'administrateur pour obtenir un accompagnement à l'inscription.

Comment s'inscrire à Bourses au dons en tant que donateur ?

1. Remplir les critères d'inscription pour devenir un donateur :
 - a. Elle respecte les règlements en matière de sécurité alimentaire correspondant aux activités exercées et prend toutes les mesures appropriées à cet effet. Elle dispose des enregistrements et autorisations nécessaires auprès de l'AFSCA.
 - b. Elle veille à proposer des denrées alimentaires de qualité ;
 - c. Adhérer à la Charte de qualité du Receveur.
2. Compléter le [formulaire d'inscription en ligne](#) ou contacter l'administrateur pour obtenir un accompagnement à l'inscription.



Comment réserver des produits alimentaires disponibles ?

1. Se connecter à votre compte Bourse aux dons tous les matins.
2. Sélectionner la page « X » pour voir en temps réel l'affichage des annonces de produits alimentaires disponibles.
3. Sélectionner sur une annonce pour obtenir plus d'information sur le produit : quantité disponible, horaire d'enlèvement, possibilité de livraison, etc.
4. Cliquer sur le bouton « Réserver », indiquer la quantité souhaitée et valider la commande en cliquant de nouveau sur le bouton « Réserver ».
5. Répéter le processus pour l'ensemble des produits souhaités. Vous pouvez consulter l'ensemble des produits réservés sous l'onglet « Dons occasionnels » puis « Mes commandes ».
6. Récupérer les produits à enlever en contactant les donateurs dont les informations sont présentés sous l'onglet « Mes commandes » ou accueillir les livreurs pour les produits livrés.

 *La quantité de produits commandés par une organisation ne peut pas dépasser 4 tonnes/mois.*

Comment annoncer des produits alimentaires disponibles ?

Nous vous recommandons de prendre connaissance du manuel d'utilisation directement disponible dans l'onglet en haut à droite lorsque vous avez créé votre compte et que vous êtes connectés à <https://www.bourseauxdons.be/>

Une brochure explicatives et des vidéos explicatives sont également disponibles [ici](#)